



MANPOWER



SOYEZ CANDIDATS AUX PROCHAINES ELECTIONS CE/DP chez MANPOWER



Emploi, formation professionnelle, protection sociale, convention collective, statuts... toutes ces questions sont au cœur de votre vie quotidienne. Pour être efficace, il faut être informé et il faut s'organiser, parce que c'est unis que l'on peut se faire entendre et respecter. Votre avenir est lié aux droits collectifs et individuels ainsi qu'au respect des droits sociaux. Alors pour les défendre, pour se défendre, mais aussi pour acquérir de nouveaux droits, pour plus de solidarité, prenez votre avenir en main !! Avec ses élus, Force ouvrière 2^{ème} Organisation Syndicale chez Manpower aux dernières élections, est partout à vos côtés.

Vous aussi comme d'autres permanents l'ont déjà fait, rejoignez-nous et soyez candidats aux élections CE/DP !! Investissez-vous dans les instances représentatives du personnel (IRP) et venez participer aux négociations afin de faire avancer l'entreprise avec et pour ses salariés !!

FORCE OUVRIERE : DES FEMMES ET DES HOMMES LIBRES DANS UN SYNDICAT INDEPENDANT

FAISONS RESPECTER NOS DROITS ! ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

COMITE D'ETABLISSEMENT / DELEGUE DU PERSONNEL, A QUOI ÇA SERT ?

Le rôle du Comité d'Etablissement est essentiel :

Le rôle des élus au Comité d'Etablissement, c'est beaucoup plus que l'organisation des loisirs (voyages, billetterie, spectacles...).

- Le Comité d'Etablissement est une des rares institutions permettant aux salariés d'être informés et consultés sur la vie de l'Entreprise.
Le Comité d'Etablissement représente un contre pouvoir au sein de l'entreprise.
- Son rôle primordial est d'intervenir, selon ses moyens, dans les choix économiques de gestion de l'entreprise, pour tout ce qui concerne les modifications de l'organisation du travail et des emplois.
- Il donne son avis sur le plan de formation présenté chaque année par la Direction et en fait le suivi afin que le plan soit réellement appliqué.
- Il peut demander l'intervention d'un expert comptable indépendant pour la vérification des comptes afin d'avoir une vision objective de l'état de l'entreprise dans le but d'anticiper les problèmes.

Le Comité d'Etablissement est composé de représentants élus ; il se réunit une fois par mois et est présidé par la direction de l'entreprise.

Faire partie du Comité d'Etablissement, c'est s'engager pour la défense des intérêts collectifs des salariés.

Le rôle des délégués du personnel est tout aussi considérable :

- Il présente à l'employeur toutes les réclamations individuelles et/ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail, des lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité, l'application des conventions collectives et des accords d'entreprise.
- Il circule librement dans l'entreprise et prend contact avec les salariés.
- Il constate les atteintes aux droits des personnes ou aux libertés individuelles et peut saisir le conseil des prud'hommes....

Les délégués du personnel se réunissent une fois par mois pour poser à la Direction les questions transmises par les salariés.

Comme l'élu au CE, le DP est 100 % aux cotés des salariés pour les informer, les défendre et si besoin, les assister dans leurs démarches juridiques.

Chez Manpower dans cette période de **REFONDATION** (fermeture de plus de 200 agences, arrêt des CDD, départ de plus de 500 CDI, 470 M€ remontés à l'actionnaire, pas de participation aux bénéfices en 2010 et sûrement pas en 2011, augmentation des salaires que de 1%, objectifs inatteignables, pression, stress...), ces instances sont d'autant plus importantes et ont d'autant plus besoin de personnes motivées pour défendre les intérêts et les droits des salariés de «Notre MANPOWER» !



Ensemble on est plus fort !!
Alors, rejoignez les listes FORCE
OUVRIERE !!

☞ PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS, REJOIGNEZ-NOUS ET VOTEZ ET FAITES VOTER FO MANPOWER

NOM : -----PRENOM : -----

ADRESSE : -----

CODE POSTAL : -----VILLE : -----

TELEPHONE : -----AGENCE MANPOWER : -----

PROFESSION : -----Date et SIGNATURE : -----

Je désire être candidat(e) sur les listes FO du Comité d'établissement (CE)

Je désire être candidat(e) sur les listes FO des Délégués du personnel (DP)

☞ A renvoyer à : FO Manpower 6/8 Bd Jourdan 75014 PARIS - 01.42.62.73.22/ 06.75.21.58.02/06.01.79.48.81

Nouveau notre site internet : www.fotravailtemporaire.com